

CHIMAY (de) (*Marie-Joseph-Guy-Henri-Philippe*) (Prince), Ministre des Affaires étrangères (Menars, près de Blois, 9.10.1836 — Bruxelles, 29.3.1892). Fils de Joseph-Philippe-François de Riquet, prince de Caraman et Chimay, et de Pellaprat, Émilie.

Il joua un rôle politique de premier plan. Élu député de Philippeville le 15 mai 1882, il fut nommé ministre des Affaires étrangères le 26 octobre 1884 et jusqu'en 1891 mena toutes les négociations avec les puissances étrangères.

En 1875, il avait déjà pris part à la Conférence de Bruxelles qui devait fonder l'Association internationale africaine. En 1885, lors de la Conférence de Berlin qui régla les conditions de l'occupation du bassin du Congo et de ses affluents, il sut donner à la Belgique toute sa chance. La Belgique, en tant qu'État neutre, devait, pensait-on, avoir une attitude effacée dans le débat. On avait décidé que les délégués belges s'abstiendraient de toute discussion et entérineraient simplement les opinions unanimes des autres délégués. Leur chef, Lambermont, ayant décidé dans ces conditions de renoncer à son mandat, le Prince de Chimay, fort de son autorité, prit sur lui de donner aux délégués toute liberté d'action et de discussion au sujet d'un territoire qui était d'ailleurs voué à la neutralité.

Il prit part également aux débats à la Chambre belge sur la résolution relative à l'Union personnelle en la personne du roi Léopold II de la souveraineté belge et de la souveraineté congolaise, à la reconnaissance de l'Association congolaise aux négociations relatives à la ratification de l'Acte général de la Conférence de Berlin. Plus tard il assista, le 30 déc. 1890 à la signature de l'Acte de Bruxelles qui revisa en partie l'Acte de la Conférence de Berlin.

A l'initiative du Roi des Belges, cette conférence s'était réunie à Bruxelles, pour aviser notamment à la suppression de la traite des Noirs sur le continent africain. Le Prince de Chimay présida la première réunion et prononça le discours d'ouverture.

Dans ses divers rôles, il sut s'imposer à tous par sa connaissance des choses de la diplomatie, son tact et sa haute bienveillance.

20 octobre 1954.

[F. D.]

Rose Dewaelhens.

Mouv. géogr., 1889, 91 b. — Van Iseghem, *Les étapes de l'annexion du Congo*, Brux., 1932, 18. — E. Banning, *Mém. pol. et dipl.*, 1927, 14, 15, 25, 64, 166, 190, 237, 369. — Rob. Stanley Thomson, *Fondation de l'É. I. C.*, Brux., 1933, pp. 221, 228, 302. — Éd. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, vol. I, Brux., 1942, p. 24, vol. II, p. 178. — *Mouv. antiescl.*, 1890, p. 24. — Pierre Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, p. 403.